

# 2022

## Bulletin municipal



## SOMMAIRE

|                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------|
| Edito du Maire                                                                |
| L'équipe municipale et ses fonctions                                          |
| Les employés de la mairie                                                     |
| Sécurité/protection des habitants – Plan Communal de Sauvegarde – DECI        |
| Projet de réinvestissement du patrimoine communal                             |
| Un nouveau camion pour la commune                                             |
| Le litige Nicole Couderc / Municipalité                                       |
| L'archivage : Une nécessité et une obligation légale                          |
| L'adressage                                                                   |
| La place du village « Place Sabine Sicaud »                                   |
| Les travaux sur la commune                                                    |
| Le travail de l'employé communal                                              |
| Le hameau des Grandes Châtaigneraies                                          |
| Gavaudun est labellisé village étoilé !                                       |
| Le feu de la Saint Jean                                                       |
| Les nuits d'été 19 Août 2021                                                  |
| La journée de l'élevage (JE)                                                  |
| L'association communale de chasseurs                                          |
| Les joyeux pétanqueurs de la Lède                                             |
| Association Centre de Découverte de la Nature et du Patrimoine (CDNP)         |
| Le comité des fêtes                                                           |
| L'envers du décor de pris dans les phares                                     |
| Les sentiers artistiques                                                      |
| Quad Evasion                                                                  |
| Sauvetage de l'association de la cantine scolaire du RPI Gavaudun/Blanquefort |
| Le Manoir de Montauriol                                                       |
| L'ambrosie                                                                    |
| Incivilités et points d'apports volontaires (PAV)                             |
| Le mot de la minorité                                                         |
| Etat civil                                                                    |

## EDITO DU MAIRE

Chers Gavaudunois,

Voilà, au sortir de la crise du COVID, qu' une nouvelle période difficile s'ouvre devant nous.

Au sein de notre village, les terribles événements se déroulant aux portes de l'Europe nous affectent pleinement, que ce soit dans les arbitrages que tout un chacun doit prendre sur le budget familial ou nous-mêmes, à travers le budget municipal, où nous sommes soumis aux mêmes contraintes d'augmentation du coût de l'énergie et plus généralement la dérive haussière du coût de la vie.

Cependant, il nous importe de rester ambitieux tout autant que prudents dans notre gestion.

Aussi, après un travail préparatoire important qui a vu, entre autre, la consultation autour de l'usage des bâtiments communaux, nous engageons ce printemps l'étude sur le réaménagement de l'ensemble des bâtiments et des espaces publics communaux.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer qu'une équipe pluridisciplinaire a été choisie, grâce à un marché public, pour mener à bien ce travail.

Il s'agit de l'équipe Rouzeaud/ Aurejac /Scarabée.



Cette équipe est composée d'un architecte Mr Rouzeaud, d'une paysagiste Mme Aurejac, et de l'entreprise Scarabée chargée de conduire un travail de prospective et mise en valeur de notre potentiel touristique et de participer au travail de conception paysagiste et architecturale avec cet angle de vue particulier. Cette équipe est très expérimentée et possède de nombreuses références dans des situations similaires à la notre (taille du village, fort caractère historique et patrimonial du site )

L'équipe Scarabée est très connue dans le milieu du tourisme pour ses compétences et son travail devrait s'avérer précieux pour la commune pour valoriser économiquement notre précieux patrimoine historique et naturel ainsi que pour tous les professionnels du tourisme à Gavaudun.

Nous avons obtenu pour cette étude un subventionnement à 80 %, elle ne coutera donc in fine que 7000 Euros.

Elle aboutira à l'établissement de fiches-actions (plans + coûts du chantier) pour chacun des espaces ou des bâtiments pour lesquels nous souhaitons engager des travaux au fur et à mesure de notre mandat. Ainsi donc, et puisque la prudence commande à notre gestion, nous aurons la possibilité de déclencher telle ou telle tranche de travaux, grâce aux mécanismes des marchés subséquents, en fonction des finances communales.

Il est à noter que les équipes seront en résidence à Gavaudun une semaine, ce qui permettra à tout un chacun : habitants, entreprises, associations de venir voir le travail en train de se faire et de donner son point de vue.

Par ailleurs une déambulation est prévue dans le village entre l'équipe, le conseil municipal et les habitants afin de redécouvrir ensemble le village et de faire émerger des lignes directrices, confortant la démarche participative déjà initiée depuis quelques mois.

Le rendu de cette étude sera déposé en Novembre 2022. C'est donc une belle ambition qui nous anime pour la suite de notre mandat et qui fera exister les objectifs qui sont les nôtres :

- Renforcer l'attractivité de notre village, condition essentielle pour le maintien de notre école et du tissu économique.
- Mettre en valeur notre patrimoine historique et écologique
- Améliorer l'usage, l'accessibilité, et les services que nous rendent les bâtiments et les espaces publics communaux.

Cependant, ces belles perspectives ne rendent compte qu'assez mal de l'action de la municipalité. Ces derniers mois ont été riches en actions qui ont été menées à leur terme. Toutes ces choses, bien que peu visibles sont fondamentales dans la vie des habitants.

A titre d'exemple, nous avons par exemple terminé l'opération d'adressage. Ce travail long et complexe, quand on veut le faire comme il faut, nous a mobilisé pendant de longs mois et le conseil municipal a largement participé à l'implantation des panneaux.

Nous avons réactualisé de manière très complète et sérieuse le « Plan Communal de Sauvegarde » en prenant notamment en compte le risque majeur pour nous qui est celui des feux de forêts. Nous avons listé et contacté des personnes ressources au cas où une crise majeure subviendrait (interprètes, bûcherons, terrassiers, artisans, etc.. ) . Des schémas d'alertes et d'évacuation ont été établis.

Toujours pour faire face à ces aléas « feux de forêt », mais aussi pour permettre la délivrance de permis de construire, nous avons engagé la création de bâches à incendie ( la première verra le jour au hameau des grandes châtaigneraies) ou d'autres équipements de pompage.

Toutes ces choses peuvent paraître lointaines et dérisoires aujourd'hui mais ils nous appartient d'anticiper le pire.

Nous avons également rédigé un règlement pour l'usage du cimetière et j'appelle tout un chacun au civisme en matière de tri des déchets dans cet espace comme ailleurs.

Des travaux de remaniements des toitures vont être engagés en Mai sur le café et d'autres suivront sur l'église en Juin.

Sur le plan du patrimoine, nous avons racheté le site de la léproserie et un chantier participatif de débroussaillage et de mise en valeur de ce site historique a eu lieu en juin.

Cette journée de travail, ouverte à tous les Gavaudunois mais aussi aux amoureux de Gavaudun (et ils furent nombreux) s'est faite le jour du feu de la St Jean le samedi 18 Juin. Une visite de la partie souterraine du site et un pique-nique à midi ont agrémenté cette journée qui s'est clôturée par les traditionnelles grillades offertes par la Mairie en soirée.

Enfin, je voudrais conclure sur les efforts faits en matière de logement. L'équipe municipale a fait le choix de budgétiser un plan d'aménagement (études, permis, bornage) pour un nouvel hameau en face des grandes châtaigneraies, pour augmenter encore sa capacité d'accueil et ce faisant la pérennité de l'école.

Durant l'année une commission d'élus va se déplacer sur toutes les maisons existantes au sein de la commune pour rencontrer les propriétaires afin d'évaluer le parc de logements disponible.

Il s'agira de lister les biens à vendre, à louer (nous recevons beaucoup d'appels de personnes intéressées pour venir habiter notre village), les logements vacants, les logements potentiellement rénovables et convertibles (granges, séchoir à tabac, etc) .

Des aides existent pour la rénovation en vue de louer, la commune peut être un interlocuteur dans ce domaine et vous aiguiller.

Dernier point du dispositif, la municipalité adhère au Programme d'Intérêt Général «Amélioration de l'Habitat» porté par notre Communauté de communes.

Ce dernier, doté d'aides très attractives et accessibles à 60 % de notre population, vise à améliorer l'efficacité énergétique des logements, à les adapter aux situations de vieillissement et de handicap et plus généralement à éradiquer l'habitat insalubre.

Pour mener à bien toutes ces actions, et malgré le contexte très tendu, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les impôt cette année pour ne pas pénaliser davantage le budget des familles.

Le Maire,  
Adrien TEYSSÉDOU



# L'EQUIPE MUNICIPALE ET SES FONCTIONS

## Tableau des commissions communales

| Intitulé des commissions                     | A<br>Teyssedou | N<br>Fiault | A<br>Gosset | S<br>Capmas | S<br>Bissieres | G<br>Vierge | P<br>Gajac | T<br>Bousquet | B<br>Guedes<br>Pires | L<br>Soulier | C<br>Blot |
|----------------------------------------------|----------------|-------------|-------------|-------------|----------------|-------------|------------|---------------|----------------------|--------------|-----------|
| Affaires financières/<br>Budget              | P              |             | M           | M           |                | M           |            | VP            |                      |              |           |
| Urbanisme                                    | P              |             |             | M           |                |             |            | VP            |                      |              |           |
| Sécurité SDIS                                | P              |             |             |             |                |             |            | VP            |                      |              |           |
| Ecole Cantine et<br>personnels<br>dédiés     | P              |             | VP          | M           |                |             | M          |               |                      |              |           |
| Chemins ruraux                               | P              |             |             | M           | M              | M           |            |               | VP                   |              | M         |
| Voiries et routes                            | P              |             | M           | VP          |                |             |            |               |                      |              |           |
| Piste forestière                             | P              |             |             |             | VP             |             |            |               |                      |              |           |
| Asos fêtes et<br>cérémonies                  | P              | VP          |             |             | M              |             | M          |               | M                    | M            |           |
| Culture et<br>patrimoine                     | P              | M           |             |             |                |             | M          | M             |                      |              | VP        |
| Economie (agri,<br>commerce,<br>artisanat)   | P              |             | M           |             | M              | M           |            | M             |                      |              |           |
| Tourisme et<br>sport                         | P              |             |             |             |                |             |            | VP            |                      | M            | M         |
| Secrétariat                                  | P              |             | M           |             |                |             |            | VP            |                      |              |           |
| Environnement<br>(déchets)                   | p              | M           |             | M           |                |             |            | VP            |                      |              |           |
| Environnement<br>(dév. Durable,<br>écologie) | P              | M           |             |             |                |             |            |               |                      |              | VP        |
| Bâtiments                                    | P              |             |             |             |                |             |            | M             | VP                   |              | M         |
| Espaces verts                                | P              |             |             |             | M              |             | VP         |               | M                    |              | M         |
| Communication                                | P              | M           | VP          | M           |                |             |            |               |                      |              | M         |
| Affaires<br>funéraires                       | P              |             |             |             |                | VP          |            |               |                      |              |           |
| Salle des fêtes                              | P              |             | M           | VP          |                |             | M          |               |                      |              |           |
| Social, entraide,<br>logement                | P              |             | VP          |             |                |             | M          |               |                      | M            | M         |
| SIVU animaux<br>errants                      | P              |             |             |             |                |             | VP         |               |                      | M            |           |
| Ressources<br>humaines                       | P              |             | VP          | VP          |                |             |            |               |                      |              |           |

P : Président

VP : Vice présidents

M : Membre

## LES EMPLOYES DE LA MAIRIE



De gauche à droite nous avons :

- **Marion GUERIN** : garderie du soir, aide au repas des enfants, surveillance dans la cour de récréation, nettoyage des locaux de l'école et de la municipalité
- **Marlène LECARPENTIER** : ATSEM à la maternelle et garderie le matin
- **Marie Thérèse MOUTINHO** : Cantinière
- **Sandrine VISSET** : Secrétaire de Mairie, archivage
- **Christian AZZOPARDI** : Agent au local de la poste, archivage de la Mairie, aide ponctuelle pour des remplacements à l'école
- **Fabrice VALETTE** : Espaces verts et entretien de la commune

Le Conseil Municipal a décidé de participer financièrement à la protection sociale complémentaire des agents de la commune ayant souscrit des contrats sur le risque santé.

La participation financière mensuelle pour la municipalité est modulée de la façon suivante :

- 10 € de participation mensuelle pour les contrats de moins de 50 €
- 15 € de participation mensuelle à partir de 50 € et plus

## SÉCURITÉ / PROTECTION DES HABITANTS

En 2021, l'équipe municipale s'est attachée à réaliser le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) et à prendre en compte la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Ces sujets, ont nécessité un investissement en temps important mais prioritaire vu le retard dans la considération de ces obligations concernant l'ensemble des habitants et engageant la responsabilité de la commune.

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ( P.C.S)

Le plan communal de sauvegarde est un outil pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Ce plan est une **obligation** pour toutes les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels approuvé. C'est le cas pour Gavaudun depuis janvier 2018.

Ce document comprend le schéma d'organisation de la commune avec les moyens d'alerte, listing des personnes fragiles, équipements techniques à disposition, ...

Notre plan communal de sauvegarde a été transmis à la préfecture fin Novembre 2021

*Nous lançons aussi un appel au volontariat car nous souhaitons doubler l'effectif des personnes « relais » de ce plan. Nous sommes donc à la recherche de 4 volontaires dont le rôle sera, en cas de déclenchement du P.C.S, de vérifier que les habitants de leur secteur ont bien été informés de l'alerte et de faire un retour de la situation à la mairie. Les 4 zones à couvrir sont : Lagrange - Camp de la Borie -- Bel Mayne, vallée -- Laurenque -- Lacanerie / Les Anjeaux -- Lortal - Gautier - Lafage / Martel- Pouty -- Bordeneuve- Lagasse*

### DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

La Défense Extérieure Contre l'Incendie est de la responsabilité de la commune. Depuis 2017 un arrêté préfectoral fixe les règles de la DECI communale. Nous possédons sur la commune 2 poteaux incendie dont les débits, très faibles, ne satisfont pas au règlement départemental DECI (débit demandé 30m3) et aucun nouveau moyen de défense n'a été installé. Par circulaire préfectorale, un nouveau document a été rajouté aux demandes d'urbanisme (permis de construire) pour valider la prise en compte de la DECI dans le projet et la présence d'un moyen de défense contre l'incendie conforme. La DECI du Hameau des Grandes Châtaigneraies est donc inexistante et nous allons en priorité régulariser la situation.

La prise en compte de la DECI va impacter le budget de la commune et contrarier l'aboutissement des demandes d'urbanisme. ( Environ 12000 € hors foncier pour DECI du hameau des grandes Châtaigneraies)





## PROJET DE RÉINVESTISSEMENT DU PATRIMOINE COMMUNAL



Le groupement d'étude choisi (Cabinet Rouzaud/ Auréjac et agence Scarabée), Le CAUE, les services Urbanisme et Tourisme de CCBHAP, étaient conviés, le 24 mai, à la réunion de lancement de l'étude. Après présentation des intervenants et de leurs domaines de compétence, Monsieur le Maire a fait le rappel des problématiques et projets (sécurisation école, accessibilité, mairie, accueil château, musée, salle des fêtes, petit Nice, léproserie, abords du château). La visite du château et du village a permis de présenter l'ensemble des bâtiments communaux aux intervenants. La réunion s'est terminée par la validation d'un calendrier des étapes de l'étude et de la présence sur site.



Le cabinet Rouzaud / Auréjac sera à Gavaudun pour le feu de la Saint Jean et pour un marché gourmand fin août. L'équipe complète sera également présente les 8, 9 et 10 septembre.

## UN NOUVEAU CAMION POUR LA COMMUNE



Le camion de la commune étant très vieillissant (environ 380 000 km) et même plus en état de fonctionnement nous avons dû prendre la décision de racheter un nouveau véhicule, afin de permettre à l'employé communal de continuer son travail convenablement. Le camion ne passait pas au contrôle, de très gros frais immédiats et importants s'imposaient. C'était devenu une urgence!

Après discussion en conseil municipal, nous nous sommes prononcé majoritairement en faveur de l'achat d'un nouveau camion avec les critères suivants :

Un camion avec peu de kilomètres au compteur, un attelage, des rehausses utiles pour le transport des déchets verts volumineux, un camion compact pour faciliter les manœuvres sur nos petites routes et le stationnement dans le garage, et tout cela avec un budget raisonnable.

Autre souci qu'il fallait résoudre, la reprise de l'ancien camion en l'état.

Serge CAPMAS s'est chargé de contacter des garages, a téléphoné à de nombreuses annonces afin de trouver plusieurs options à plusieurs prix. C'est finalement le Renault Maxity de septembre 2007, à 127 500 km que nous avons acheté à AG Véhicules d'Estillac pour la somme de 17880 €. C'est ce même garage qui nous a repris notre ancien camion en l'état pour 1500 € et qui est venu le récupérer au village avec son porte engin.

Cette opération nous revient donc à 16380 € TTC.



## LE LITIGE NICOLE COUDERC / MUNICIPALITÉ

Nous avons dû gérer les conséquences du litige concernant la coupe de bois opérée en 2019 sur une parcelle appartenant à Nicole Couderc. Dans un premier temps, par ordonnance du 22/12/2020, le tribunal administratif de Bordeaux, a jugé qu'il s'agissait bien de travaux effectués pour le compte de la commune contrairement à la version avancée par le maire de l'époque. Dans un deuxième temps le tribunal administratif de Bordeaux, par décision N° 1904857 du 14 octobre 2021, conclu que le Maire de Gavaudun ne disposait pas du droit de déposer une déclaration préalable de coupe de bois sur la parcelle de Nicole Couderc. Le tribunal a ordonné l'annulation de l'arrêté préfectoral et condamné l'état à indemniser Nicole Couderc. Un accord amiable proposé par les représentants de Nicole Couderc, qui n'a pas souhaité pénaliser davantage une équipe municipale étrangère à ce litige, a été validé par les 2 parties. La convention porte sur un montant de 10 898,98 €.

## L'ARCHIVAGE

Le conseil Municipal a donc voté la formation de notre secrétaire de Mairie, Sandrine VISSET, et Christian AZZOPARDI a également pu participer à cette formation afin d'avancer le travail plus rapidement (une après-midi par semaine).

### MISSION N°1 : Élimination de masse

Toutes les archives sont triées, ce qui ne doit pas être conservé, doit être détruit. Pour cela des bordereaux d'élimination sont remplis et envoyés aux archives départementales du 47 qui doit obligatoirement valider avant la destruction des documents.

### MISSION N°2 : Traitement archivistique. C'est le classement et le tri des archives.



### Pourquoi traiter ces archives?

Il est important de préserver le patrimoine de la commune de Gavaudun, cette meilleure gestion administrative nous permettra de gagner du temps à l'avenir. Cela améliore la gestion de nos locaux, mieux organisé c'est un gain de place assuré.

### **MAIS SURTOUT**

Cette nouvelle mission indispensable a été mise en place pour **le respect de la réglementation.**

## L'ADRESSAGE

Cette mission nous a été confiée par le département.

L'adressage des communes constitue aujourd'hui un élément essentiel pour permettre le déploiement de la fibre. Cela va également faciliter l'intervention rapide des secours et assurer la bonne distribution du courrier.

Cela fait plus d'un an que nous y travaillons. Cette commission est composée de 4 personnes : Serge CAPMAS, Claudie BLOT, Pauline GAJAC, Angélique GOSSET.

Lors des réunions, le département a tracé les voies et les membres de la commission ont dû les nommer. Il vous a été attribué informatiquement un numéro qui correspond au nombre de mètres entre le point zéro de votre route et votre maison.

**Exemple :** 2420 = 2420 mètres à partir du point zéro de la Route concernée.

La Route du Trassayre s'appelle ainsi car elle porte le nom du dernier lieu dit.

**La commission adressage s'est mobilisée pour réaliser la totalité du travail à moindre frais. Aucun prestataire n'est intervenu, ce qui a permis de faire économiser plusieurs milliers d'euros à la commune.**

Nous avons loué une pelle mécanique pendant deux jours pour poser tous les poteaux sur la commune. Afin d'assurer la bonne disposition de tous les numéros, nous nous sommes proposés pour les fixer sur les murs des maisons, les boîtes aux lettres...

Nous avons sollicité notre employé communal, Fabrice, pour travailler avec les élus sur trois journées.

Nous sommes tous attachés à nos lieux dits, et si vous le souhaitez, vous pouvez l'ajouter à votre nouvelle adresse en le positionnant avant votre numéro et nom de voie.

L'adressage se termine, pour tous renseignements complémentaires veuillez téléphoner à la Mairie au 05 53 40 82 29.

### Réception et tri des panneaux et numéros d'adressage



## Pose des poteaux, panneaux et numéros d'adressage sur la commune



## LA PLACE DU VILLAGE « PLACE SABINE SICAUD »

### Pourquoi la place de Gavaudun a-t-elle été dénommée Sabine Sicaud lors de l'adressage ?

Ce gros chantier, à phases multiples, est terminé. Après la dénomination des voies, la numérotation, les courriers aux habitants avec attestations de modification d'adresses, l'installation de la signalétique a pris un certain temps. Pas moins de 41 panneaux de voies, 90 poteaux, 250 numéros ont été posés. Les noms des voies ont été majoritairement empruntés à la toponymie locale, mais pas seulement. La place de Gavaudun porte le nom de la jeune poétesse Villeneuvoise Sabine Sicaud qui connaissait notre village et qui a écrit un poème intitulé La grotte des lépreux, Vallée de Gavaudun.

Une biographie, très succincte, traduite en anglais et en occitan va être accolée à la plaque de cette voie.

Sabine Sicaud naît en 1913 et meurt en 1928 à Villeneuve-sur-Lot. Cette jeune prodige voit le jour dans une famille aisée. Passionnée très tôt par l'écriture et la littérature, Sabine Sicaud a commencé à écrire dès l'âge de 6 ans.

Malheureusement, suite à une profonde coupure au pied elle meurt à 15 ans, atteinte d'ostéomyélite. Un nombre important de ses poèmes est en lien avec la nature. C'est dans ses premiers poèmes que l'on trouve La grotte des lépreux/Vallée de Gavaudun et Château de Biron.

En 1924 elle reçoit la consécration du Jasmin d'Argent, concours présidé par Marcel Prévost. En 1925 celle des Jeux Floraux de France présidés par Anna de Noailles et Jean Richepin. Toujours en 1925, elle reçoit le 1er prix de la catégorie «prose rythmée»

Ci dessous le poème sur Gavaudun :

#### **La grotte des lépreux Vallée de Gavaudun**

Ne me parlez ni de la tour,  
Ni des belles ruines rousses,  
Ni de cette vivante housse  
De feuillages en demi-jour.

La gorge est trop fraîche et trop verte ;  
La rivière, comme un serpent,  
S'y tord, à peine découverte  
Sous trop d'herbe où reste en suspens  
Le mystère des forêts vierges.

Ne me parlez ni de l'auberge,  
Ni des écrevisses qu'on prend  
Dans la mousse et les capillaires.

Je n'ai vu, de ce coin de terre,  
Ni la paix du soir transparent,  
Ni celle des crêtes désertes.  
Mais, barrant le ciel, deux rochers  
Tout à coup si nus, écorchés,  
Avec plusieurs bouches ouvertes

Vers ces bouches noires, clamant  
On ne sait quelle horreur ancienne,  
Savez-vous si, furtivement,  
De pauvres âmes ne reviennent ?

Où sont-ils, où sont-ils, mon Dieu,  
Ces parias vêtus de rouge  
Qui, là-haut, guettaient les soirs bleus  
Par les trous béants de ce bouge ?

Grotte des Lépreux, seuil maudit  
Au bord de la falaise ocreuse...  
Il faudrait qu'on ne m'eût pas dit  
Quel frisson traversait jadis  
Ce décor de feuilles heureuses.

Sabine Sicaud



Grotte des Lépreux / banc taillé dans la roche



Ce lieu dangereux est privé. Il ne se visite pas

## LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

### La fibre arrive au village



### Élagage par la Communauté de Communes



### Construction d'un caveau communal (3 emplacements disponibles)



## **Chemin de Quatrième**



## **BÉNÉVOLES A L'ECOLE**

### **Père Noël et Mère Noël à l'école avec leur âne Caramel**



## **ACTIVITÉ COMMERCIALE**

**Un boulanger au village  
pendant quelques mois**



## LE TRAVAIL DE L'EMPLOYÉ COMMUNAL

**Noël 2021**



**Nouveau portail réalisé par Fabrice, sécurisation de la cour de l'école**



**Limitation de vitesse sur la route de Laurenque**



**Amélioration autour des bâtiments communaux**



**Taille des haies aux alentours de l'église de Laurenque**



## LE HAMEAU DES GRANDES CHÂTAIGNERAIES

Actuellement nous avons cinq maisons habitées, un terrain vendu, et deux terrains de retenu. Il nous reste deux terrains à vendre, un de 1100 m<sup>2</sup> et l'autre de 1600 m<sup>2</sup> à 11€ le m<sup>2</sup>. Il s'est pris beaucoup d'avance vis à vis des objectifs fixés. Nous étudions un futur projet pour accueillir de nouveaux habitants et avons déjà prévu les relevés topographiques en face du lotissement pour en faire un deuxième. Les deux lotissements seront protégés par un équipement de défense incendie (géomembrane) que nous avons budgétisé cette année, et qui sera placé sur une zone où il serait difficile de faire une maison, dans le but de ne pas perdre de place et de la paysager au maximum afin qu'elle ne se fasse pas remarquer dans le paysage.



En 2021 seize nouvelles familles se sont installées dans notre campagne et joli village de GAVAUDUN.

## GAVAUDUN EST LABELLISÉ VILLAGE ÉTOILÉ

C'est avec beaucoup de plaisir que Gavaudun accueille sa labellisation « Villes et Villages étoilés » tout comme cette cérémonie de labellisation qui s'est déroulée à la salle des fêtes du village. Les panneaux Village étoilé ont été remis aux cinq municipalités présentes : Salles, Montagnac, Lacapelle Biron, Paulhiac et Gavaudun

Les municipalités voisines se sont donc jointes à nous lors de cette cérémonie, afin d'échanger sur les améliorations faites dans nos villages et les bienfaits pour notre environnement. En plus des économies d'énergie pour nos municipalités, un ciel nocturne dépourvu de pollutions lumineuses permet à certaines espèces comme la chouette, le hibou et la chauve-souris de survivre et mieux se développer.

Toutes les actions de préservation du milieu, dont la qualité de la nuit fait partie, ont porté leurs fruits de manière significative, puisque 2021 a vu un record s'établir à Gavaudun, celui du nombre de femelles Rhinolophes Euryales, une espèce de chauves souris, présentes ici.

### Cérémonie



### Remise des panneaux



Nous remercions tout particulièrement l'Association Nationale pour la Protection et du Ciel et de l'Environnement Nocturne pour cette labellisation.

## LE FEU DE LA SAINT JEAN

C'est l'événement de l'année qui est organisé par la municipalité de Gavaudun, afin de rassembler les Gavaudunois autour d'un verre et de grillades, mais aussi de faire connaissance avec les nouveaux arrivants de la commune.

Un véritable moment d'échanges et de convivialité pour le village et ses habitants.



La manifestation a tout de même eu lieu le samedi 18 Juin 2022 à 20h, mais sans feu cette année, du fait de la vigilance rouge due aux fortes chaleurs. Nous remercions chaleureusement les Gavaudunois pour votre plus forte participation encore cette année.

## JOURNÉE PARTICIPATIVE « LEPROSERIE »

### Une belle journée d'échange

La journée participative consacrée à la mise en valeur du site de la léproserie et ses abords a eu lieu le 18 juin. L'appel lancé par la municipalité fut entendu au-delà de toute espérance malgré la canicule annoncée. On ne peut être qu'admiratif de l'efficacité et de l'énergie déployées par les nombreux volontaires pour sortir de l'ombre ce patrimoine parfois oublié et même inconnu pour certains. Un pique-nique et une visite ont permis de reposer les organismes et de faire plus ample connaissance.

Un grand MERCI aux participants pour leurs efforts et leur bonne humeur.



**Un très beau résultat sur le site en fin de journée.**



# LES NUITS D'ÉTÉ À GAVAUDUN

## 19 AOÛT 2021

A 16h30, une visite découverte a été organisée par l'association CDNP qui est en charge de l'animation du château. Un parcours a été proposé au départ du village en passant par le hameau et l'Église de Laurenque, avec une incursion en forêt pour écouter les contes et légendes de ce site si singulier et pittoresque du pays aux bois.

Restauration dès 19h sous forme de marché gourmand organisé par le comité des fêtes de la commune.

Concert gratuit à partir de 21h au pied su château de Gavaudun. Au programme Sylvain Reverte et Anahata, que de la chanson pop made in 47 !!



**Nuits d'été**  
Sommet gastronomie  
organisé par le Comité des Fêtes

**Vivez 8 jeudis inoubliables  
du 8 juillet au 26 août**

**On se retrouve !**

|                    |            |                        |
|--------------------|------------|------------------------|
| <b>Fongrave</b>    | 08 juillet | Musique Skat' Foch     |
| <b>Monteton</b>    | 15 juillet | Cinéma                 |
| <b>Lafitte/Lot</b> | 22 juillet | Musique Lefina         |
| <b>Virazeil</b>    | 29 juillet | Cinéma                 |
| <b>Poudenas</b>    | 05 août    | Symphonique et Lyrique |
| <b>St-Maurin</b>   | 12 août    | Cinéma                 |
| <b>Gavaudun</b>    | 19 août    | Chanson Pop            |
| <b>Aubiach</b>     | 26 août    | Musique Humour         |

www.gavaudun.fr



# LA JOURNÉE DE L'ÉLEVAGE A GAVAUDUN

## 19 JUIN 2021



Le 19 Juin 2021, la Mairie de GAVAUDUN a organisé en partenariat avec la Chambre de l'Agriculture Du Lot et Garonne la Journée de l'Élevage.

Près d'un an de préparation, mais nous ne nous attendions pas à un tel succès!

Nous avons été sollicité par la Chambre de l'Agriculture pour notre site et notre dynamisme. Nous sommes dans une zone de polyculture, d'élevage et une passion commune pour les animaux. Il existe encore de nombreux éleveurs sur Gavaudun.

Le village a été monopolisé entièrement par un grand nombre d'exposants de matériel neuf et ancien, vieilles voitures, motos et tracteurs, des exposants de bouche pour le marché des producteurs, des artisans locaux, un très grand nombre d'animaux et de volaille, un spectacle équestre magnifique...

Le marché des producteurs a assuré la restauration de tous les visiteurs et bénévoles sur la place du village. L'association de Chasse de Gavaudun, a quant à elle, organisé le repas des éleveurs dans la cour de l'école.

Le concours bovin a eu lieu dans le ring au pied de la tour, une démonstration chien de troupeau a eu lieu dans le pré à côté de l'école.

Le concours Fromages fermiers et miels s'est tenu dans la salle des fêtes.

Cette journée a mobilisé 40 bénévoles, sans qui l'événement n'aurait pas pu se faire et nous ont permis de faire respecter le protocole sanitaire du moment, dans de bonnes conditions. Un grand merci aux bénévoles qui se sont relayés aux entrées et parkings.

**A cette occasion, la buvette tenue par les maîtresses et parents d'élèves, a permis de récolter 4500€ pour les écoles de Gavaudun et Blanquefort sur Briolance.**

L'événement s'est prolongé en soirée pour clôturer le printemps à la ferme, le temps d'un repas convivial grâce au marché des producteurs et le tout en musique.

Merci à tous les visiteurs qui ont fait de cette journée un succès!

Nous tenons à remercier :

- Tous les bénévoles
- Tous ceux qui nous ont prêté du matériel
- Les nombreux exposants et artisans locaux
- La pépinière Rigal qui nous a gratuitement fleuri l'événement
- Le comité des fêtes
- L'association de chasse
- L'association Nature Evasion (descente en rappel)
- L'association CDNP (Château)
- Quad Evasion pour la sonorisation de l'événement
- Le marché des producteurs





- Les électriciens
- Le domaine de Gavaudun pour le prêt de matériel et véhicule
- L'Essentiel
- Les élus
- Les maîtresses et parents d'élèves bénévoles
- La communauté de commune
- La Mairie de Monflanquin
- Le Conseil Général de Monflanquin
- Les propriétaires des prairies qui nous ont servi de parking
- Les communes voisines : Lacapelle Biron, Salles, Blanquefort sur Briolance, Paulhiac
- La Chambre de l'Agriculture (Cindy Marchesan et Sébastien BRUNET Organisateur)

Le charme du village et une météo clémente ont attiré près de 4000 personnes sur l'intégralité de la journée.

### Spectacle équestre

#### Remise de lots aux enfants



### Concours blonde d'Aquitaine



## Exposition motos, voitures et tracteurs anciens



**Lambert motoculture**

**CUMA**



## Concours fromages fermiers et miels



**Chèvres**



**Lamas**



**Producteurs et artisans locaux**



**Démonstration chien de troupeaux**



**Marché des producteurs**



**La fin d'une journée avec notre célèbre Gavaudunois, Moris!**



## L'ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS

La société de chasse de Gavaudun et tous ses bénévoles préparent deux manifestations :

- Le prochain repas de la société de chasse sera le 26 Juin 2022 et aura lieu à la cabane des chasseurs sous chapiteaux. Réservez dès à présent auprès de Jérôme GILIS au 06 77 72 75 00.

- La participation à la manifestation du « château en fête » le 17 Juillet ou les chasseurs s'occupent de la confection des jambons grillés.

Souhaitons beaucoup de monde pour se régaler à ces deux manifestations !!

La saison de chasse étant fermée, il nous est autorisé de faire des battues aux renards pour limiter les dégâts fait par ceux ci sur les volailles.



### L'association se compose :

Président : Jérôme GILIS

Vice Président : Bernard BOSQ

Trésorier : Gilles AMADIEU

Vice trésorier : Sébastien GILIS

Secrétaire : Dominique BOUSQUET

Vice secrétaire : Benjamin AMADIEU

### Composition du conseil d'administration :

Laurent SOULARD

Jean Louis MUCCHUIT

Jean Jacques DURAND

## LES JOYEUX PÉTANQUEURS DE LA LEDE

C'est une bande de copains qui s'amuse bien. Ils sont originaires de Gavaudun et des villages alentours (Salles, Montagnac, Paulhiac, mais aussi de Monsempron-Libos ou de Lacapelle). C'était déjà vrai autrefois. C'est pourquoi l'association porte bien son nom.

L'état d'esprit est resté. On joue pour le plaisir, sans mauvais esprit. La compétition est ramenée à sa meilleure intention : on cherche à jouer du mieux possible pour ne pas pénaliser ses coéquipiers. L'esprit d'équipe n'est pas un vain mot.

Notre terrain de pétanque est très agréable par fortes chaleurs car il bénéficie de l'ombrage et de la fraîcheur de la Lède. On peut jouer la nuit grâce à l'éclairage. La halle qui a servi de refuge contre la pluie durant l'hiver 2019-2020 n'est plus accessible. Cela ne décourage pas pour autant les plus fidèles !

Après le jeu, les membres partagent le verre de l'amitié. Le local de la pétanque situé sous le café a été affecté par Jacky Austruy en 2005 à l'époque où il était maire. Réaménagé récemment, le local est aujourd'hui plus confortable. L'accessibilité à l'arrière du bâtiment sans aucune marche permet un accès facile. Il sert tous les dimanches où le temps permet de jouer aux boules. Nos anciens jouaient à la belotte. En hiver, la tradition des jeux de cartes est conservée.

### Comment faire partie de notre association ?

Pour jouer à la pétanque et faire partie de notre association, il suffit de venir sur le terrain le dimanche après-midi. Si vous êtes un expert, tant mieux, nous profiterons de votre savoir-faire. Sinon, pas de souci. Nous intégrons les débutants et les enfants. Nous leurs apprenons les rudiments de la technique. Contrairement aux idées reçues, il y a autant de femmes que d'hommes dans notre club. Pour adhérer, il n'y a même pas de cotisation à payer. Il suffit de participer aux frais de la buvette dans le local en donnant librement une petite somme. Ceci nous permet de tenir à flots nos dépenses. Deux ou trois manifestations annuelles sont organisées autour d'un repas festif.

**En somme, la trilogie qui résume l'esprit de notre club de pétanque est :**

**La joie de jouer à la pétanque,  
La joie de se retrouver entre copains,  
La joie de partager un verre ensemble dans le local.**



### Historique

Créée en 1963, l'association de la pétanque était composée par les anciens joueurs de rampeau. Delcoustal, Mativet, Volpato, Garrouste, Casagrande, Labaque, Couderc, Salvant, et tant d'autres, faisaient partie de nos illustres pétanqueurs historiques.

Les différents présidents ont été : Guy Congé, Dédou Casagrande, Eric Tessier et Eric Congé. Ils ont œuvré pour la pérennité du club.

De nombreux pétanqueurs nous ont quittés. Parmi les plus récemment disparus, Dédou Casagrande et Bruno Terret ont été honorés en baptisant en leur nom le local de la pétanque : « Salle Bruno et Dédou ».

# ASSOCIATION CENTRE DE DÉCOUVERTE DE LA NATURE ET DU PATRIMOINE CHATEAU DE GAVAUDUN

Notre saison 2021 n'a démarré que le 19 mai à cause du COVID mais a néanmoins eu une bonne fréquentation, en partie grâce aux émissions de France 3 (Cap Sud-ouest présenté par Eric Périn, la Carte aux trésors présenté par Cyril Féraud) et l'émission Bivouac de TV7 monde avec Miss Aquitaine. Les publications, par Béatrice et Charline, de nos différentes animations estivales sur les réseaux, offices de tourisme, radio, guides touristiques ..... ont connu un franc succès.

Nous remercions la municipalité de nous avoir octroyé la salle des fêtes pour y installer l'accueil du château suite aux restrictions COVID, sans cela nous n'aurions pas pu fonctionner.

Et surtout, merci aux bénévoles qui nous ont aidé au bon déroulement de nos animations !



**Cette année le château ouvrira ses portes à partir du 16 avril 2022**

Ci-après la liste des animations prévues pour 2022 :

Le samedi 30 avril : Spectacles dans la salle des fêtes à 15h et 17h « Magie et Mythe Arthurien »

Le dimanche 17 juillet : Fête médiévale au château

Le mercredi 20 et jeudi 21 juillet : atelier calligraphie et démonstration armes de guerre

Le lundi 25 juillet : descente en rappel du donjon à partir de 17h30

Le mercredi 27 et jeudi 28 juillet : atelier « art textile » et fabrication de mounaques

Le lundi 1<sup>er</sup> août : descente en rappel du donjon à partir de 17h30

Le mercredi 3 et jeudi 4 août : atelier runes et magie au château

Le lundi 8, mardi 9 et mercredi 10 août : descente du donjon en tyrolienne

Le lundi 15 août : descente en rappel du donjon à partir de 17h30

Le mercredi 17 et jeudi 18 août : atelier forge, objet oubliés, contes et légendes

Le mercredi 17 août à 21h : contes en nocturne

Le lundi 22 août : descente en rappel du donjon à partir de 17h30

## LA CARTE AUX TRÉSORS FAIT ESCALE A GAVAUDUN

Le tournage d'un épisode de la célèbre émission «La carte aux trésors» a eu lieu en Lot-et-Garonne, et a été diffusée sur France 3 le mercredi 11 août à 21.05.

L'épreuve finale du coffre s'est faite au Château de Gavaudun.

Ce fut un véritable coup de projecteur à l'échelle nationale pour notre Château, l'association qui le gère et notre joli village.



Les deux candidats, Delphine et Jean-François, ont dû résoudre des énigmes pour trouver le Trésor, et se sont élancés dans un jeu de piste géant qui les a emmenés aux quatre coins du département, pour percer les secrets des châteaux, parmi les plus beaux de France. Les trois hélicoptères de l'émission ne sont pas passés inaperçus lors du tournage qui a eu lieu le 14 Mai 2021.



# LE COMITÉ DES FÊTES

## Bilan du comité des fêtes de Gavaudun saison 2021

L'année a été compliquée en raison des mesures successives relatives à la COVID (confinements, Pass sanitaires...).

Le comité des fêtes de Gavaudun a néanmoins pu assurer l'organisation des soirées gourmandes les dimanches durant les mois de Juillet et Août.

Nous remercions à cette occasion les nombreux bénévoles qui nous ont accompagné régulièrement et Martin qui a tenu le stand de frites toute la saison !

Nous avons bénéficié de conditions climatiques exceptionnelles avec une forte participation à chaque soirée, y compris au mois d'Août avec la mise en place du Pass sanitaire.

Une réunion de clôture a été organisée en Septembre pour réfléchir ensemble sur des animations nouvelles à mettre en place pour la saison prochaine.

## Prévision des évènements saison 2022

En 2022 le comité des fêtes de Gavaudun va se consacrer en priorité à l'organisation des évènements incontournables :

- **Week-end du 7 et 8 Mai** : Fête votive
- **Dimanche 26 Juin** : Marché des brocanteurs, nous souhaiterions organiser le même jour un vide grenier
- **Juillet / Août** : Soirées gourmandes

Nous souhaiterions travailler également sur les idées évoquées lors de notre réunion de clôture dès que la situation sanitaire le permettra.



Venez déguster de bons produits locaux dans une super ambiance avec des artistes différents chaque dimanche soir.

Reprise le 3 Juillet 2022



## L'ENVERS DU DÉCOR DE PRIS DANS LES PHARES

Le 28 Août dernier, une soirée spéciale organisée par Pris dans les phares et After Before a eu lieu dans un écrin de verdure sur les hauteurs de Gavaudun.

Comme à son habitude, le groupe Pris dans les phares a emmené le public dans un endroit tenu secret jusqu'au dernier moment.



Ils étaient accueillis en fanfare par le célèbre groupe : Ceux Qui Marchent Debout. Ils ont déambulé en musique jusque dans un pré au lieu-dit : Aux Anjeaux. Ce lieu n'était pas choisi au hasard puisque c'est le siège social de l'association Pris dans les phares, mais aussi le lieu de résidence des comédiens qui viennent chaque été créer un spectacle dans les alentours.

En attendant la nuit, le public a pu se promener sur le site et découvrir des installations photographiques, permettant de voir les coulisses des créations de Pris dans les phares de 2015 à 2020. Dans ce même temps, un repas champêtre était proposé, et permettait au public de passer un moment convivial.

Au crépuscule, les spectateurs étaient invités à venir s'installer pour une séance de cinéma en plein air. Ils ont pu voir le documentaire du réalisateur Thomas Devouge, qui a été tourné pendant la création de Pris dans les phares à l'hôtel Le Vistorte à Fumel en août 2019.



Les créations de Pris dans les phares n'ont désormais plus de secret pour le public présent ce soir-là.

Cet été, un nouveau spectacle verra le jour. Rendez-vous le 25,26,27 et 28 août. Plus d'informations à venir.



## LES SENTIERS ARTISTIQUES

Le 13 novembre était organisée par l'association LES SENTIERS ARTISTIQUES et l'association LOISIR CULTURE SERVICE une soirée châtaignes . Cette soirée Birols renouant avec la tradition, a réunie des villageois et des amis dans notre belle salle des fêtes de Gavaudun. L'ambiance bon enfant a permis aux personnes de se rencontrer, d'échanger et d'écouter le groupe de musique Banc Public. Ils ont fait danser les petits et les grands pendant que les autres dégustaient les châtaignes qui leurs étaient offertes . Une soirée à refaire , on se retrouve donc en novembre 2022 pour une nouvelle soirée Birols.



**GAVAUDUN** 20h30  
Samedi 13 Novembre  
**SOIREE BIROLES**  
CONCERT  
BAL avec  
**BANC PUBLIC**  
Musique Folk d'ICI... ET d'ALLEUR...  
POUR LES OREILLES ET POUR LES PIEDS...  
Participation aux frais ...  
Fourin, Boissons, Desserts sur place  
Soirée organisée par les SENTIERS ARTISTIQUES et NATURE EVASION

## QUAD ÉVASION – PROGRAMME 2022

\* Samedi 2 Avril 2022 : Animation du "**Comice Agricole Cantonal**" de Castillonnes

Samedi 9 Avril 2022 Rando du pays de la Noisette départ de Moulinet

Dimanche 1er Mai 2022 Animation du "**CHRONO 47**" coupe de France cycliste à Vianne

Samedi 7 Mai 2022 Rando de la Bastide départ de Tournon d'Agenais

27 et 28 Mai 2022 Sortie rando de l'Ascension Lot et Cantal départ de Souillac Lot

\*\* Samedi 11 Juin 2022 Animation de la "**JOURNEE DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE 47**" à Lauzun

Samedi 18 Juin 2022 Rando du Pech et de la rivière Lot départ de St Maurice de Lestapel

\* Dimanche 18 Septembre 2022 Animation de la "**journée Agrobio 47**" au Haras de Villeneuve sur Lot

Samedi 24 Septembre 2022 La Rando des hauteurs départ de Monségur



Le samedi 19 Juin 2021 la municipalité de Gavaudun ainsi que la Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne a pu compter sur l'association Quad Evasion pour sonoriser et animer notre plus grand événement de l'année, la Journée de l'élevage. Merci à eux.

## SAUVETAGE DE L'ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE DE GAVAUDUN ET BLANQUEFORT SUR BRIOLANCE (RPI)

En tant que parents d'élèves nous avons eu un mot dans le cahier de liaison de nos enfants, pour nous annoncer l'Assemblée Générale de l'Association de la cantine scolaire du 9 Septembre 2021. Le but étant de faire le bilan de l'Association et de faire une élection du nouveau bureau, car 3 personnes sur 4 du bureau actuel souhaitent arrêter leur activité dans l'association.

Bien entendu des membres du Conseil Municipal de Gavaudun et Blanquefort sur Briolance sont venu à cette réunion. Comme tous les ans, très peu de parents d'élèves se déplacent et cette année n'a pas échappé à cette habitude.

Quand vient le moment de se proposer pour intégrer le bureau de l'association, aucun parent ne se manifeste, seulement pour être bénévole ponctuellement. Une seule maman se retrouve au bureau, si personne ne se propose l'association va être dissoute, et ce sera aux Mairies de reprendre ce travail en régie.

Pour éviter cela, Hélène PENCHELMOROUX (Conseillère à Blanquefort), Pauline Gajac et Angélique GOSSET (conseillère et adjointe à Gavaudun), se sont proposées afin de maintenir l'Association au moins un an de plus.

Nous avons pour mission d'aider les cantinières lorsqu'elles ont un problème d'approvisionnement de la nourriture, nous gérons le paiement de tous les fournisseurs, de la diététicienne, et nous gérons également tous les encaissements des parents d'élèves. Hélène et Angélique sont désormais Co-Présidentes, Pauline et Karine AMBROSIO (parent d'élèves) sont Trésorières.

Nous sommes toutes les quatre mamans, conseillères, membres actifs ou bénévoles d'autres associations et pourtant nous trouvons le temps et l'énergie pour maintenir l'association et soutenir les cantinières. Nous espérons qu'à l'avenir d'autres parents d'élèves auront aussi envie de s'investir pour la cantine, car nous avons encore la chance d'avoir une cantinière qui cuisine tous les jours de bon petits plats à nos enfants pour le tarif de 28 € par mois (4 repas par semaine), nous trouvons que cela vaut le coup de s'impliquer.

## LE MANOIR DE MONTAURIOL

Une histoire de famille à Gavaudun

Depuis l'été 2021, le lieu dit Montauriol à Gavaudun vit au rythme des locations saisonnières en couples, en famille ou entre amis.

Philippe et Bénédicte : les parents, et leurs deux fils Julien et Martin Raffy fraîchement arrivés sur la commune, se sont lancés dans le pari un peu fou de rénover en intégralité les 600 m2 habitables de ce petit hameau.

L'idée : Rénover le manoir du XVII<sup>ème</sup> siècle et ses dépendances pour recevoir « comme à la maison », en pleine nature.



Les Raffy ont changé de vie plusieurs fois. Parisiens d'origine puis bordelais, ils ont tenu une brasserie dans le centre-ville de Bordeaux ces 20 dernières années. Depuis cinq ans, leurs deux fils – Martin, l'un formé au management de l'hôtellerie à l'école Paul Bocuse, et Julien, l'autre à la cuisine chez Ducasse - ont rejoint l'aventure familiale avec la volonté de donner une nouvelle identité au restaurant. L'occasion de le rénover entièrement.

Juste avant le début de la crise sanitaire et face aux contraintes de la restauration, les deux jeunes hommes et leurs familles respectives émettent le souhait de quitter la ville. Ils confient leur envie à leurs parents et sont prêts à réitérer l'expérience d'un projet commun, alliant cette fois-ci vie professionnelle et vie personnelle. De leurs compétences respectives, l'idée germe d'accueillir des clients avec une forme d'excellence, en se tournant vers l'hôtellerie.

La famille se lance dans les recherches du lieu idéal, un espace où rassembler plusieurs générations, où recevoir comme à la maison. Bénédicte ayant ses racines dans le Périgord et la Dordogne, le périmètre est défini comme tel au départ. Au terme d'une quinzaine de visites, la tribu finit par dénicher un peu par hasard ce hameau situé dans le lieu dit Montauriol, à Gavaudun. Le coup de coeur est immédiat, il paraît évident que le projet prendra forme ici, dans ce manoir du XVII<sup>ème</sup> siècle et ses dépendances, entouré de prairies et de forêts. C'est la maison de famille idéale, les nombreux bâtis permettent d'accueillir toutes générations confondues sans que chacun se marche dessus. L'environnement les séduit autant que son village et son dynamisme, l'école publique estampillée Montessori ayant été un atout supplémentaire dans leur choix.

Les travaux ont débuté en 2019 ; comme ils ne connaissent personne sur place, leurs fils s'y installent pour superviser le chantier. Seulement, le premier confinement est décrété peu de temps après, mettant un coup d'arrêt. Le délai imparti donne l'occasion à la famille de faire évoluer la

rénovation.

Les nouvelles entreprises mandatées font cette fois partie du tissu professionnel local et même communal et vont participer activement à la réussite de ce projet.

Il aura fallu en tout et pour tout une année à la famille et aux entreprises concernées pour concrétiser le projet, les premiers locataires ayant pu profiter du Domaine de Montauriol à la mi-juillet 2021. Outre le confort des chambres, des services annexes permettent aux vacanciers de se décharger des tâches quotidiennes, afin de savourer pleinement leur séjour dans ce havre de paix. Ainsi Julien et Martin Raffy mettent à profit leurs compétences pour cuisiner à la demande, aller chercher un savoureux petit-déjeuner et bien d'autres. L'expérience à la carte, loin des standards de la maison d'hôtes.

La mission est accomplie : mettre à la disposition des hôtes un cadre enchanteur comme pied-à-terre idéal pour découvrir une région riche à tous points de vue.



# L'AMBROISIE

## **Sachons reconnaître l'ambrosie à feuille d'armoïse pour mieux la combattre sur notre territoire**

La maîtrise de l'ambrosie, cette espèce exotique envahissante (EEE), est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de toutes et de tous et notamment des agriculteurs qui sont les observateurs les plus proches du terrain.

Mais, comme elle concerne tous les espaces, elle nécessite la mobilisation de chacun pour être efficace.

Pour juguler sa prolifération, la prévention et la lutte sont rendues obligatoires par des arrêtés préfectoraux.

**Le Lot et Garonne, qui est le 3ème département le plus colonisé de la Nouvelle Aquitaine**, fait partie des départements couverts par un arrêté préfectoral. La commune de Gavaudun n'est pas épargnée par l'ambrosie.

### **a) - Le signalement**

Il est à la base du traitement de la lutte contre la plante avant la grenaison.

Une plateforme interactive de signalement a été mise en place afin que tout le monde puisse participer à la lutte, en signalant toute présence d'ambrosie aux autorités locales de cinq façons différentes :

- À la mairie de sa commune (Gavaudun, téléphone 05 53 40 82 29) qui chargera le référent communal de faire le signalement et le suivi, ou :
- Sur l'application Smartphone : «Signalement-Ambrosie»
- Sur le site internet : [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)
- Par téléphone : 0 972 376 888
- Par mail : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

### **b) - Le rôle des acteurs sur le terrain**

- **Le maire** : Il est le premier acteur de terrain. Il fait appliquer la réglementation nationale et départementale sur le territoire communal, notamment par des mesures de prévention.

- **Le référent ambrosie** : Il participe au repérage de la présence des espèces, participe à la surveillance, informe les personnes concernées des mesures pour prévenir l'apparition ou pour lutter contre la prolifération, en application de l'arrêté préfectoral. Il veille et participe à la mise en oeuvre de ces mesures.

### **c) - L'habitat de l'ambrosie et ses stades de développement**

L'ambrosie pousse sur tous genres de sol. C'est une espèce annuelle qui se reproduit par germination.

Les trois stades de la plante sont :

- Le stade plantule : stade végétatif jusqu'à mi juillet
- Le stade floral, fleurs mâles et femelles : mois d'août
- Le stade de grenaison : septembre, octobre.

Selon les sols, la plante peut atteindre 2 mètres.

### **d) - Les différentes problématiques**

1°) La problématique sanitaire : Pollen hautement allergisant : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, asthme. Ces réactions peuvent toucher n'importe quel individu, à tout âge et sans prédisposition familiale. À noter que l'ambrosie ne paraît pas toxique pour les animaux, les moutons mangent l'ambrosie (état actuel de la recherche).

2°) La problématique agricole : graines de semence refusées par les semenciers.

L'impact, outre les problèmes du coût des gestions supplémentaires, peut être le déclassement des lots, dévaluation des terres, pénalité au niveau de la PAC.

3°) - La problématique sociétale :

- Conflit entre les différents acteurs (voisinage etc..)
- Nécessité d'une coordination des actions.

### **e) - La réglementation dans le code de la santé publique**

Un décret et deux arrêtés (2017).

Obligation de tout un chacun de gérer les ambrosies sur son terrain pour les départements comme le Lot-et-Garonne

(août 2020) dotés d'un arrêté préfectoral relatif à la destruction de l'ambrosie.

### **f) - La gestion de l'ambrosie**

1°) Gestion préventive :

Eradication : attention aux vecteurs de dispersion (l'eau, engins, sac de semences contaminées, compost fleuri, graines pour oiseaux, déplacement de terre).

2°) Gestion curative :

- L'arrachage manuel est le plus efficace (racine comprise) pour population à faible densité.

Arracher l'ambrosie au mois de juin avant sa floraison sinon porter un masque FFP3, gants, se couvrir, pas de personnes allergiques sur le terrain. Attention : bien respecter le calendrier.

La méthode doit être choisie au cas par cas.

Les déchets avant la grenaison sont à laisser sur place et sont à brûler (dérogation).

Nota :

- La graine d'ambrosie persiste très longtemps dans le sol (plus de 10 ans).

- L'obligation de destruction comprend une obligation de mise en place de gestion de l'ambrosie mais pas une obligation de résultat.

**g) - Rôle des chambres d'agriculture**

- Elles accompagnent les agriculteurs par tous les moyens de lutte pour gérer au mieux les ambrosies sur toutes les zones.

- Elles déterminent un plan d'action, complètent les méthodes de lutte ou en mettent une autre (destruction de la parcelle en dernière solution)

**Si aucun moyen de lutte n'est apporté, l'ambrosie prendra le dessus, aussi mobilisons nous contre cette plante envahissante !**

Les stades de développement de l'ambrosie à feuille d'armoise



Stade plantule



Stade floral



Stade de grenaison



## INCIVILITÉS AUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Au niveau du cimetière de Laurenque, vous avez à disposition deux containers, un pour les déchets verts et l'autre pour les plastiques. Merci de bien vouloir faire le tri pour que nous puissions conserver ce service à l'avenir.

Respectez les consignes, les ordures ménagères vont aux points d'apports volontaires qui se trouvent :

- lieu dit Baillard au bout de la piste forestière (Route de la Cambe de l'Homme)
- carrefour du Vezou (Route de la Sauvetat / Route de Cuzorn)
- dans le bourg face au lavoir (Route de Vezou)



Pour garder un cimetière et ses alentours propres, **STOP aux incivilités** sinon nous serons dans l'obligation de retirer ces containers et vous devrez amener vos déchets dans un point de collecte.



**Voici un exemple d'incivilité et elles sont beaucoup trop récurrentes. Les chaises cassés, les pots de peinture vide, les cartons...doivent impérativement aller à la déchetterie. Cela empêche même les autres usagers de déposer leurs poubelles dans de bonnes conditions et notamment tout ce qui se recycle puisqu'on y a difficilement accès.**

Lorsque vous voyez qu'un container déborde ou encore ce genre de comportement il faut impérativement le signaler au numéro suivant : **05 53 49 52 91**

La communauté de Commune se charge de prévoir le passage du camion poubelle le plus rapidement possible.

## LE MOT DE LA MINORITÉ

**Difficile de faire entendre sa voix quand on représente seule l'opposition au sein d'un conseil municipal**  
Je peux travailler pour ma commune mais ma voix n'a aucune portée.

**Retour sur l'année 2021 :**

**1°) - Enquêtes publiques relatives aux aliénations par voie d'échange ou vente des chemins communaux**

Privatiser le patrimoine de la commune est un acte qui peut être lourd de conséquences pour l'intérêt général, actuel et à venir car les chemins ruraux, bien qu'appartenant au domaine privé de la commune, n'en sont pas moins affectés à l'usage public et ouverts à la circulation générale.

**2°) - Comptes rendus des conseils municipaux**

Le compte rendu de chaque séance du conseil municipal est diffusé, jusqu'à présent, systématiquement sans avoir été porté à la connaissance de tous les conseillers municipaux présents à la réunion. Ils ne peuvent donc pas faire d'éventuelles remarques (erreurs, oublis...) avant sa communication. Le CR étant soumis à l'approbation des membres du conseil à la séance suivante, les rectifications éventuelles sont ajoutées sur le compte rendu de celle-ci. Il me semble que suivre la voie légale (soumettre le CR avant diffusion) n'est pas une contrainte insurmontable pour la municipalité et je ne comprends pas pourquoi cette demande m'a toujours été refusée.

**3°) - Adressage communal**

Le long chantier de l'adressage s'est bien déroulé. Une seule dénomination de voie n'a pas fait l'unanimité. Route de «Laurenque» avait également été proposée pour la portion de route qui part du panneau stop du bourg, passe devant l'école et continue jusqu'à la fourche du Roc Toumbat mais, c'est «Vezou» qui l'a emporté.

**4°) - Sécurisation de l'école (2 projets proposés : mise aux normes des ralentisseurs et chicanes)**

Le questionnaire sur les bâtiments communaux adressé aux habitants à la fin de l'été par la mairie a obtenu près de 50% de réponses. Le résultat de cette enquête a été donné lors de la réunion publique du 06.11.21. Il fait apparaître un choix majoritaire pour la mise aux normes des ralentisseurs, moins onéreuse (cf montants des deux projets sur le questionnaire), plus esthétique pour notre village et semblant plus sûre.

**Je terminerai en vous parlant de Père Boissière qui s'en est allé ce 8 janvier 2022**

Père ou Pierrot, diminutif affectueux que certains lui donnaient, qui avait fait des études d'ingénieur agronome, dont il était sorti premier de sa promotion, était un homme avec un sens généreux de la transmission. Il était tout d'abord un défenseur de la culture Occitane où il était une référence en matière de chant d'inspiration traditionnelle mais il avait de nombreuses cordes à son arc.

De retour dans le Lot et Garonne, il a été maire de Lacaussade, adjoint au maire de Gavaudun de 2008 à 2014 et conseiller municipal de 2014 à 2020. Dans les années 70, il a commencé à collecter dans plusieurs régions, et bien sûr à Gavaudun, des chants, musiques, danses et contes régionaux auprès des anciens. Tout a été ensuite inventorié au Patrimoine Culturel Immatériel. Père est celui qui a le plus collecté (400 enquêtes) au sein des archives du Centre Occitan des Musiques et Danses Traditionnelles (COMDT). Il a répertorié également le petit patrimoine de la commune qu'il aimait faire découvrir lors de balades commentées, qu'il soit industriel ou non (vestiges de l'extraction du minerai de fer, gariottes, pigeonniers, moulins, flore...). Il a été à l'initiative d'expositions (métiers, du 19ème siècle dans la commune, etc.). Il a donné des conférences sur la toponymie dans de nombreux lieux. Il n'y a rien de passéiste ou de démodé là-dedans, certains même diraient «ringard». Transmettre, c'est rappeler que nous ne venons pas de nulle part.

Père était chanteur. Il disait «chanter est dans mon essence». Ce qu'il faisait en de nombreuses occasions, a cappella ou accompagné (tambourin à cordes, tambour à friction, mâchoire d'âne... ; instruments qu'il pouvait même fabriquer avec des végétaux : Bronzinado, Caramel !). C'est lui qui, en 2018, a rédigé et traduit en occitan les informations qui figurent sur les panneaux placés le long de la randonnée du Chemin des Moulins (de Saint-Avit à Gavaudun) ainsi que, des années plus tôt, les panneaux patrimoniaux installés à Laurenque, au château et sous la halle du village. Il a même traduit sa version des légendes Gavaudunoises : Le prieuré de St-Sardos de Laurenque et Le Roc Toumbat. Légendes que l'on peut trouver sur le site web de la commune.

Et, qui, n'a pas entendu la voix de Père donner la météo en Français et en Occitan sur Radio 4 ?

J'ai eu la chance de travailler à ses côtés à la Commission Patrimoine pendant 6 ans (2014/2020) et d'écouter ce passeur du patrimoine culturel (traditions, langue, expressions orales, arts du spectacle, pratiques sociales, rituels, événements festifs, connaissances, pratiques sur la nature et les savoir-faire, etc.) qui me reprenait gentiment quand je nommais l'Occitan, patois. C'est Père qui m'a fait découvrir et aimer les nombreux chemins ruraux de la commune. Il était une source inépuisable de connaissance, un vrai pilier sur lequel je (on) pouvait toujours compter. Sans lui le chemin des moulins, que j'évoquais plus haut, ne serait pas ce qu'il est. Mais Père était avant tout une personne au grand cœur. Une de ses attentions parmi tant d'autres : en automne, il arrivait en réunion du conseil municipal avec un panier rempli de petites pommes anciennes d'une saveur sans pareille (reinettes ou autres espèces) qu'il cultivait dans son verger ; véritable conservatoire d'espèces d'antan.

Merci pour tout, Père !

Claudie Blot

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

**2021**

Deux naissances au mois d'Août, félicitations aux heureux parents de Tessa et Castille

**2022**

Deux naissances en Février et Avril, félicitations aux heureux parents d'Alhena et Soren.

## MARIAGE

**2022**

Monsieur le Maire a eu le plaisir de célébrer le mariage de Jade POURRUT et Martin RAFFY

## BAPTÊME CIVIL

**2022**

Monsieur le Maire a eu le plaisir de célébrer le baptême civil de Castille GIRON DE TASTE

## DÉCÈS

### CEUX QUE NOUS REGRETTONS

**2021**

Margaret BAXTER (née SMITH)  
Fernand BESSOU  
Rosine GARROUSTE (née ANTRAYGUES)

**2022**

Pierre BOISSIERE  
Thérèse MOURABY (née LACAZE)  
Simonne CONCHOU (née MAURY)

Boeuf / Voiture électrique  
Traction animale / Nouvelle énergie



Moris qui rentre chez lui le soir de la journée de l'élevage à Gavaudun